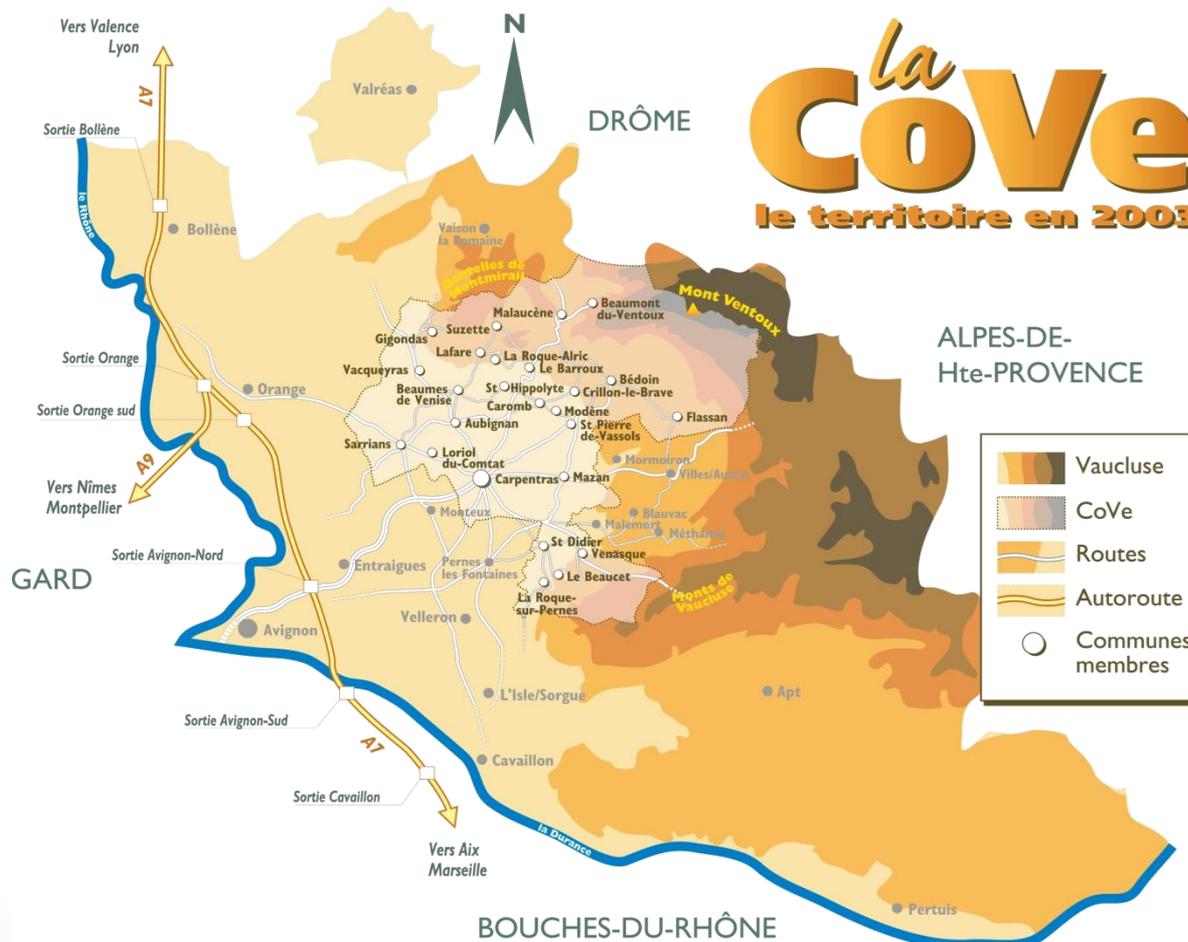




Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin 25 communes, 70 000 habitants,





La politique énergie de la CoVe

- Plan Local Énergie Environnement (2006-2011)
 - Sensibilisation des élus et acteurs locaux
 - Projets pilotes (construction de crèches, chaudière bois, covoiturage, développement transport en commun....)
- Lancement PCET
 - volet énergie de l'agenda 21
 - Anticiper la réglementation
 - Bénéficiaire de financements à hauteur de 70% sur études
 - Intégrer les objectifs de maîtrise de l'énergie dans tous les projets et politiques de la CoVe
 - Travailler davantage avec les acteurs et partenaires locaux



L'élaboration du PCET de la CoVe

- L'engagement officiel de la CoVe (octobre 2009) avec l'Agenda 21
- Le diagnostic territorial (2010)-profil climat
 - Bilan Carbone
 - Bilan des consommations énergétiques
 - Potentiel en EnR
 - Étude vulnérabilité climatique...
- La stratégie et le plan d'actions 2012-2017 (juin/dec 2012)
- Le partenariat avec les acteurs et partenaires locaux
 - Groupe de travail internes et forum acteurs territoriaux : pour co construction
 - Projet de Charte PCET : pour que chacun puisse s'engager



Le pilotage, l'animation

- Service environnement-énergie
- Elu environnement référent
- Concertation couplée entre agenda 21 et PCET / ISO14001
 - Un seul copil et cotech avec services habitat, aménagement, tourisme, économie, transport, déchets...= ne pas multiplier les instances
 - Manifestations communes, réunions publiques...
- Visites de sites pour développer la culture commune
 - Réseaux de chaleur, installation bois énergie, centrales PV, éoliens, éco quartiers, échanges avec des élus...)

Les points forts

- Financements très importants (poste, études, actions...)
- Culture environnementale ancienne de l'agglomération et de ses agents (ISO 14001, PLEE...)
- Habitude à travailler en transversalité
- Sensibilisation des agents en charge des compétences pour que la prise en compte de l'énergie soit « automatique »
- Les actions qui ont fonctionnées sont celles qui existaient ou qui étaient prévues et portées par les services (ex : amélioration de la politique déchets, développement du transport, les dispositifs de financement de l'habitat...)



Les difficultés

- Intervenir en transversalité, trouver sa légitimité
- Portage politique d'une politique complexe
- Contraintes financières, des choix qui suppriment les volets énergétiques des projets
- La diminution de nouveaux projets énergies (uniquement)
- La mobilisation interne et territoriale autour du climat compliquée (club climat, forum grand public)
- Des actions qui peinent à avancer (CEP, achats ex véhicules, développement du covoiturage, du vélo, installation ENR...)
- Peu ou pas d'évaluation des projets
- Difficultés d'animation...
- Perte... d'énergie ? ...



Des exemples d'actions réalisées...

- Aide pour les particuliers pour les travaux d'économies d'énergie dans l'habitat (OPAH) / Bonification des aides à la construction de logements avec des critères énergétiques
- Travail pour la mise en place d'un économe de flux partagé
- Soutien à l'espace info énergie
- Développement d'un réseau de transport en commun (doubler km de lignes)
- Optimisation du parc de bus euro 6 - bus plus petits...(-90% CO2)
- Développement des achats durables (véhicules, produits d'entretien, fournitures, denrées alimentaires plus locales...)
- Opération 15 exploitations agricoles exemplaires en énergie
- Mise en place d'un nouveau système de collecte des déchets, achat d'un compacteur, broyage des déchets verts,...
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Création de centrale PV en toiture, au sol, sur une ancienne décharge
- Financement de bilans carbone dans les communes volontaires
-